

Session du 30 mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de Surveillance de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT) a tenu le 30 mars 2022, par visioconférence, sa première session ordinaire de l'année, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, après avoir pris connaissance du contexte économique international et de celui de la sous-région, le Conseil a examiné les évolutions du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC sur la période allant du 31 janvier 2021 au 31 janvier 2022.

Au niveau mondial, les perspectives macroéconomiques demeurent favorables avec un taux de croissance du PIB réel estimé par le FMI à 4,4 % pour 2022, après s'être établi à 5,9 % en 2021. À l'échelle de la CEMAC, le Conseil a noté que la reprise se confirme, bien que fragile en raison de la combinaison des risques sécuritaire et sanitaire en lien avec la pandémie de Covid-19 qui pourraient entraver sa dynamique. Les prévisions tablent sur : *i)* un taux de croissance du PIB réel autour de +3,1 %, contre 1,4 % en 2021 ; *ii)* une accélération des pressions inflationnistes à environ 3,6 % en 2022, contre 1,6 % un an plus tôt ; *iii)* un redressement du solde budgétaire base engagements, hors dons, de -2,2 % du PIB en 2021 à -0,3 % du PIB en 2022 ; *iv)* une légère amélioration du compte courant, qui reviendrait à 1,1 % du PIB en 2022, après -0,5 % du PIB en 2021 ; et *v)* une augmentation du taux de couverture extérieure de la monnaie, qui passerait de 64,1 % en 2021 à 68,3 % en 2022.

Concernant les activités du marché primaire des valeurs du Trésor de la CEMAC, le Conseil de Surveillance a relevé : *i)* une tendance haussière de l'encours des titres, amorcée depuis quelques années, qui s'est poursuivie au cours de la période sous revue, passant de 3 323,4 milliards de FCFA en janvier 2021 à 4 708,3 milliards de FCFA à fin janvier 2022, en augmentation de 41,7 % ; *ii)* un coût moyen des émissions des OTA et des BTA qui s'est globalement orienté à la hausse, se situant respectivement à 8,80 % et à 5,69 % entre janvier 2021 et janvier 2022, contre 8,54 % et 5,19 % un an plus tôt ; *iii)* une contraction du taux de couverture des émissions en moyenne à 96,64 % sur la période de janvier 2021 à janvier 2022, contre 117,97 % entre janvier 2020 et janvier 2021.

S'agissant du marché secondaire des valeurs du Trésor, le Conseil a noté la hausse continue des volumes titres échangés. Il s'est félicité des progrès enregistrés, concernant la part des titres détenus par les investisseurs institutionnels et les particuliers, confirmant ainsi une appropriation progressive de ce marché par les acteurs autres que les banques.

Le Conseil a été informé tant de l'évolution des activités du Dépositaire Central Unique du marché financier régional unifié, sur la période sous revue, que des avancées déjà